

➤ **Liste des pièces à fournir :**

- La demande de capital décès (*formulaire cerfa n°10431\*02 à remplir*)
- Un acte de décès établi par la mairie
- Un document faisant apparaître le lien de parenté avec le défunt (*copie du livret de famille, copie de l'extrait de naissance, acte de naissance, acte de mariage, un justificatif de PACS ou une attestation sur l'honneur de vie maritale*)
- Les 3 derniers bulletins de salaire échus du défunt (*les 4 derniers mois si le dernier mois n'était pas complet du fait du décès*)

Si le défunt était chômeur indemnisé suivant la fin de son indemnisation, l'avis d'admission pôle emploi et ses 3 derniers bulletins de salaire précèdent l'interruption de l'activité salariée (*les 4 derniers si le dernier n'était pas complet du fait du décès*)

- Si le défunt était titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle correspondant à une incapacité physique permanente d'au moins de 66,66% : la dernière notification de rente ou à défaut la notification de rente initiale
- Votre relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire
- Un justificatif de domicile
- Si vous êtes étranger et majeur, vous devez également justifier de votre situation régulière en France.